

Rapport du Président

Séance publique

lundi 19 juin 2023

N° CD-2023-3-5-6

N° applicatif 6242

5^{ème} Commission

Commission Jeunesse, sport, réussite éducative et bilinguisme

Service instructeur

Service des sports

Service consulté

LE SOUTIEN DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE À LA POURSUITE DU DISPOSITIF SPORT-SANTÉ " BOOST TA FORME "

Résumé : Le présent rapport a pour objet de présenter les modalités de soutien à la poursuite du projet sport-santé "Boost ta forme" au sein de collèges alsaciens porté par les deux comités départementaux d'athlétisme du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Ce dispositif permet d'enrichir les actions proposées aux équipes éducatives tout en visant à promouvoir la pratique sportive quotidienne et la lutte contre la sédentarité qui constituent un enjeu majeur en matière de santé publique. La Collectivité européenne d'Alsace souhaite accompagner financièrement cette initiative qui répond également aux objectifs de sa politique sportive. Le montant total de la subvention s'élève à 28 000 €, au bénéfice du comité départemental d'athlétisme du Bas-Rhin.

La Collectivité européenne d'Alsace promeut la pratique sportive pour tous. La pratique quotidienne d'une activité physique constitue un enjeu de santé publique majeur pour l'ensemble de la population, phénomène amplifié par les effets de la crise sanitaire.

Au niveau national, 95% de la population est exposée à un risque de détérioration de la santé par manque d'activité physique ou un temps trop long passé assis. Près de 47% des français sont en surpoids ou obèses. 30% déclarent être touchés quotidiennement par un ou plusieurs problèmes de santé.

On estime pourtant que remplacer 30 minutes de sédentarité par jour par 30 minutes d'activité physique modérée permettrait de diminuer de 17 % la mortalité prématurée et de 30% le risque d'accident cardio vasculaire.

(Sources : anses.fr, ameli.fr, santé.gouv.fr, fedecardio.org).

Ces statistiques alarmantes ont amené la CeA à s'engager dans une démarche volontariste afin de développer des actions de prévention et promouvoir le sport-santé auprès de ses publics cibles, notamment les seniors et les collégiens.

A ce titre, et à destination des collégiens, une démarche unique et novatrice a été initiée en 2022 à l'échelle Alsace par la Direction des Sports et de la Vie Associative, en lien avec les comités départementaux d'athlétisme 67 et 68 : « Boost ta forme ». Son objectif est de faire prendre conscience des bienfaits de la pratique sportive pour la santé et de promouvoir un mode de vie sain auprès des collégiens.

Le comité départemental d'athlétisme du Bas-Rhin dispose d'intervenants qualifiés dans le domaine du sport-santé et d'une expérience importante dans la concrétisation d'actions en la matière ; il assure ainsi le pilotage de ce projet tout en bénéficiant du soutien de son homologue du Haut-Rhin pour son déploiement.

Depuis 2022, ce projet partenarial consiste dans l'organisation de journées dédiées au sein des établissements scolaires, permettant de mieux connaître le niveau de santé et la forme des collégiens. 7 collèges issus des 7 territoires, et plus de 2 000 collégiens, ont déjà pu bénéficier de l'opération.

Ce dispositif vise plus spécifiquement à sensibiliser les élèves au développement complet de leurs qualités physiques et à l'importance des différents aspects de leur mode de vie (nutrition, sommeil...).

Dans sa concrétisation, cette action s'appuie sur des outils reconnus, développés par l'Institut des Rencontres de la Forme et l'intervention de professionnels formés dans le domaine du sport-santé.

Après un travail partenarial indispensable de sensibilisation et de présentation auprès des acteurs de la communauté éducative des collèges concernés, qui sont choisis de manière concertée entre les partenaires, le projet repose sur deux volets complémentaires réalisés sur la même journée :

- La participation des collégiens à neuf ateliers sportifs qui constituent un outil d'évaluation permettant de mesurer leur forme,
- La participation à un questionnaire interactif établi par des scientifiques et qui évoque des thématiques complémentaires telles que le sommeil, l'activité physique, l'alimentation ou le niveau de santé.

La mise en œuvre de cette action permet donc de dresser un état des lieux objectif de la forme des élèves du collège participant. Les comités départementaux d'athlétisme ont recueilli un important volume de données auprès des 2 000 collégiens qui ont été associés à ces journées. Ainsi, un premier bilan a pu être élaboré par nos partenaires. Les résultats obtenus sont plutôt inquiétants :

- plus de 50% des collégiens ont un niveau de condition physique dans la moyenne faible,
- certains niveaux d'IMC (Indice de Masse Corporelle) sont élevés voire très élevés avec en moyenne 25% des enfants en surpoids ou obèses,
- des recommandations alimentaires peu respectées, 62% des jeunes interrogés ne s'hydratent pas assez, plus de 80% ne mangent pas assez de fruits et de légumes,
- 3 élèves sur 4 déclarent avoir une qualité de sommeil moyenne ou médiocre.

Vous trouverez en annexe au rapport une synthèse des résultats obtenus dans les 7 premiers collèges. Les résultats propres à chaque établissement ont été transmis aux équipes territoriales pour une présentation dans les commissions territoriales.

Sur la base de ces constats et des résultats obtenus, des axes de progrès sont identifiés dans chaque collège. Ainsi, les comités départementaux d'athlétisme réalisent des bilans et préconisent des actions concrètes auprès de ces établissements scolaires. Cet axe de partenariat est actuellement en cours dans les 7 premiers collèges qui se sont engagés dans l'opération.

S'ils le souhaitent, ces derniers pourront mettre en pratique ces recommandations en lien avec le mouvement sportif et des structures œuvrant dans le domaine du sport-santé.

Pour permettre la concrétisation effective du dispositif auprès de sept nouveaux établissements en 2023 (un par territoire de la Collectivité européenne d'Alsace), choisis de manière concertée entre les partenaires et en lien avec les équipes territoriales de la Collectivité, les deux comités sollicitent une aide financière de la Collectivité européenne d'Alsace à hauteur de 28 000 € soit 4 000 € par collège. Celle-ci sera attribuée au Comité départemental d'athlétisme du Bas-Rhin en tant que pilote de l'opération.

La Collectivité européenne d'Alsace soutient ce projet au travers de la conclusion d'une convention tripartite précisant de manière détaillée la mise en œuvre du projet et le soutien apporté.

Au vu de ce qui précède, il vous est proposé :

- D'approuver le déploiement de l'opération « Boost ta forme » au sein de sept collèges alsaciens en 2023,
- D'attribuer dans ce cadre une subvention de fonctionnement de 28 000 € au comité départemental d'athlétisme du Bas-Rhin ;
- D'approuver en conséquence la convention de partenariat correspondante à intervenir entre la Collectivité européenne d'Alsace et les comités départementaux d'athlétisme du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, jointe en annexe au présent rapport et de m'autoriser à la signer ;
- De préciser que la subvention précitée de 28 000 € fera l'objet de deux versements : 14 000 € soit 50% du montant de la subvention, versés à la date de la signature de la convention de partenariat, et le solde de 14 000 €, versés après la concrétisation effective de cinq dates prévues dans le cadre du présent projet, conformément à la convention jointe en annexe.

Les crédits seront prélevés sur l'imputation budgétaire suivante :

Cadre à respecter : les imputations et chiffres mentionnés ci-dessous sont donnés à titre d'exemple

Programme	Opération	Enveloppe	Tranche	Natures analytiques	Montant
P208	P2080 010	P208E01	P20800 10T80	(1118) 65- 65748- 326	28 000 €
TOTAL					28 000 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.